



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Préfecture de la Haute-Vienne	
COURRIER	
29 NOV. 2019	
Pour attribution	Pour information

Dossier suivi par : Josiane Raymond
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf. : 19 – EV/JR/NF – 455

Objet : Demande d'avis sur le projet de parc éolien FROMENTAUX des communes de MEYZE et NEXON (87).

Monsieur Le Préfet
Préfecture de la Haute Vienne
Direction de la Légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique
1 rue de la Préfecture - BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 1

A l'attention de Mme Delphine PEDRETTI

Aurillac, le 25 Novembre 2019

Vous avez consulté l'INAO sur un dossier de demande d'avis d'autorisation environnementale relatif au projet du parc éolien **FROMENTAUX** sur les communes de **MEYZE et NEXON (87)** présenté par M. LORIOT.

La commune de **MEYZE (87)** est incluse dans l'aire géographique de l'AOP " Pomme du Limousin".

Elle appartient également, ainsi que la commune de **NEXON** aux aires de production des IGP "Agneau du Limousin", "Haute Vienne" (vin), "Jambon de Bayonne", "Porc du Limousin", "Volailles du Périgord" et "Veau du Limousin".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité de l'AOP et des IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale

Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT 87